

Baccalauréat

Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Stage d'enseignement 2 – Prinsertion professionnelle
EDU 4104 - 7 crédits

**GUIDE DE STAGE POUR STAGIAIRES, ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET
SUPERVISEURES OU SUPERVISEURS**

2024-2025

EDU 4104

L'équipe d'encadrement des stages

Catherine Joly

Responsable des stages

c.joly@umontreal.ca

514-343-6680

Hayat Issoulaimani

Technicienne en coordination du travail de bureau

hayat.issoulaimani@umontreal.ca

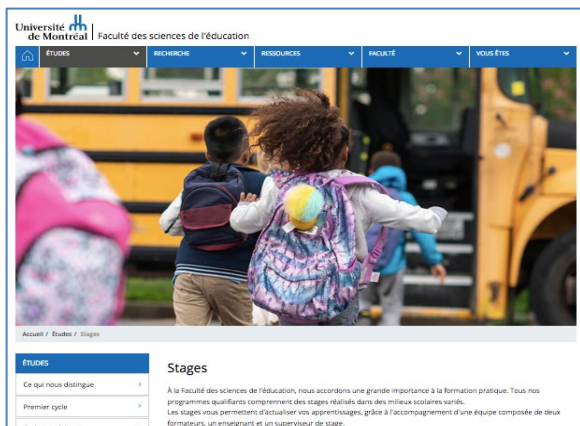
514-343-2276

Guide préparé par Cecilia Borges en collaboration avec Catherine Joly et l'équipe de supervision de stage

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

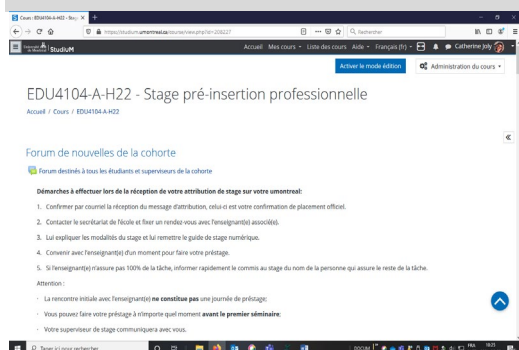


La page StudiuM FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiuM en consultant le procédurier. https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_StudiuM_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS



StadiuM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au sigle de stage de chaque étudiant, comme les modalités du stage, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU STAGE	5
CHEMINEMENT DU BACCALURÉAT	6
FORMULE ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES.....	7
CALENDRIER DE STAGE.....	8
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	10
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	11
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ	13
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	14
VISITES DE SUPERVISION	17
ANNEXES	
PISTES ET MODALITÉS AVANT LE STAGE INTENSIF	18
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE.....	19
GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE	21
GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE	22
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	26

PRÉSENTATION DU STAGE

Le stage EDU4104 permet aux stagiaires d'expérimenter l'enseignement de l'ÉPS et ses diverses fonctions, de développer des compétences professionnelles, et vise l'intégration à la profession de même que l'autonomie professionnelle.

D'une durée de 45 jours, se déroulant au primaire ou au secondaire selon son choix, **ce stage a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer ses compétences professionnelles par l'acquisition d'habiletés, d'attitudes professionnelles et de connaissances liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'enseignement.**

En continuité avec le stage précédent, **en plus de planifier des séquences d'enseignement, de piloter et de superviser le groupe classe, d'apprécier les effets de ses interventions, d'évaluer les apprentissages des élèves, de coopérer plus étroitement avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et l'équipe école, il s'agit pour la ou le stagiaire de mobiliser l'ensemble des compétences à la base de son agir professionnel.** En ce sens, à travers la prise en charge complète de toutes les tâches d'un enseignant, il vise **la mobilisation et la consolidation de l'ensemble des ressources relativement au développement de 13 compétences professionnelles.**

Enfin, dans une démarche de développement professionnel, **il collabore à l'analyse réflexive sur la gestion de la classe, la gestion des apprentissages et de façon globale sur la pratique enseignante. On attend aussi de la ou du stagiaire qu'il agisse en tant que *leader* dans sa profession et de son domaine de connaissances et des pratiques qu'est l'éducation physique et à la santé.**

CHEMINEMENT DU BACCALAURÉAT

Première année *L'enseignement d'ÉPS au primaire et au secondaire*

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID10101 Français écrit pour futurs enseignants 1	1,5	DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2	1,5
ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation	3	KIN1047 Activité physique : bases physiologiques	4
KIN1031 Apprentissage et contrôle du mouvement	3	KIN1408 Atelier au préscolaire et au primaire	3
KIN1049 Anatomie fonctionnelle et enseignement	3	KIN2102 Sécurité et premiers soins	3
KIN1109 Agir et interagir au primaire	2	PPA2102 Gestion de classe en éducation physique	3
KIN1712 Introduction en ÉPS	3	EDU1004 Stage 1 enseignement ÉPS primaire et secondaire Préalable (s) : KIN1712. Concomitant (s): EDU 1314 KIN1408, PPA2102	3
Activité d'intégration : EDU1314 Séminaire d'intégration en ÉPS 1			1
Total	15,5		18,5

Deuxième année *L'enseignement d'ÉPS au primaire*

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID2000 Oral	1	KIN2208 Agir et interagir - patinoire	2
DID2107 Didactique de l'ÉPS	4	KIN2209 Activité physique et saine alimentation	2
ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages	1	PPA1100 Apprentissage scolaire et développement	3
ETA1900 Système éducatif et profession enseignante	3	PPA3400 Intégration scolaire des élèves HDAA	3
KIN2101 Biomécanique et enseignement	3	EDU2204 Stage 2 assistantat et enseignement au primaire Préalable (s) : EDU1004, DID2107. Concomitant (s): EDU 2314, PPA1100, PPA3400	5
KIN2107 Activités collectives espaces communs	2		
KIN2109 Agir mouvements fondamentaux	2		
Activité d'intégration : EDU2314 Séminaire d'intégration en ÉPS 2			1
Total	16		16

Troisième année *L'enseignement de l'ÉPS au secondaire*

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
ETA3888 Évaluation des apprentissages en ÉPS	3	KIN3710 Élèves à besoins particuliers et ÉPS	3
KIN1402 Atelier au secondaire	3	KIN3105 Activités – duel en espaces distincts	2
		KIN1405 Évaluation des aptitudes physiques	2
		KIN3106 Agir et interagir - piscine	2
PPA3310 L'adolescent et l'école comme milieu de vie	3	PPA3102 Intervention en ÉPS : élèves en difficulté	3
Stage : EDU3004 Stage 3 assistantat et enseignement ÉPS au secondaire Préalable (s) : DID 2107, EDU2204, Concomitant (s): EDU 3314, ETA3888, KIN 1402, PPA3310	5	Un cours à option (au moins 1 cr.) KIN3201 Enseigner en plein air 1	1 1
Activité d'intégration : EDU3314 Séminaire d'intégration en ÉPS 3			1
Total	14		13ou 14

Quatrième année *Pré-insertion professionnelle au primaire ou au secondaire*

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
KIN1404 Recherche-action*	0	KIN3043 Promotion de l'AP en milieu scolaire*	3
KIN3043 Promotion de l'AP en milieu scolaire*	0	KIN1404 Recherche-action*	3
		KIN4106 ÉPS et bien-être	1
Un cours à option (au moins 2 cr.)		KIN4101 Éthique professionnelle en ÉPS	
		EDU4104 Stage 4 pré-insertion professionnelle Préalable (s):	7
KIN2010 Croissance et développement moteur	3	EDU3004, KIN 2010 et 106 crédits du programme. Concomitant (s): EDU 4314, KIN 3043, KIN4104	
KIN4104 Activités de combat et autocontrôle	2		
KIN4105 Planification et évaluation compétence santé	2		
Activité d'intégration : EDU4314 Séminaire d'intégration en ÉPS 4			1
Total	12		14

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseurs :

<https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287>

FORMULE ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Élément	Spécificités
<p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>STAGE : 45 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 5 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées d'accueil avant le stage intensif • La ou le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 45 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 5 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.
<p>Volet intégration, prise en charge progressive : 5 jours maximum</p> <p>Prise en charge complète : 40 jours minimum</p>	<p>La ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé discutent des attentes respectives et remplissent l'entente de stage (Annexe 2)</p> <p>Observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge complète et autonome* de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré durant 40 jours consécutifs (outils sur StudiUM).</p> <p><i>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse la ou le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer la ou le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <p>L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé .</p>
<p>Supervision (2 visites planifiées) Présentiel et à distance, selon les visites</p>	<p>Deux visites planifiées avec la superviseure ou le superviseur de stage</p> <p>1^{re} visite : dans les semaines précisées par votre superviseur de stage</p> <p>2^e visite : dans les semaines précisées par votre superviseur de stage</p> <p>Chacune des visites comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation de la ou du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

EDU 4104X_A2024

Juillet							Août							Septembre							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	31	29	30									

Octobre							Novembre							Décembre							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31							


Cours: Aucun cours

Fête du travail : 2 septembre

Férié (Journée vérité et réconciliation) : 27 septembre

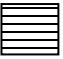
Action de grâce : 14 octobre

Stage : EDU 4104X - 7 cr.

2 demi-journées d'accueil 

et 45 jours de stage du 6 septembre au 11 novembre

5 séminaires :


3 septembre 8h30 à 11h30 

25 septembre de 16h30 à 19h30

16 octobre de 16h30 à 19h30,

30 octobre de 16h30 à 19h30

12 novembre de 12h30 à 15h30

Dépôt du bilan réflexif : envoi électronique au superviseur le 15 novembre avant-midi 

EDU 4104_H2025

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1							1	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31							

<p>Cours : du 8 janvier au 7 février </p> <p>Semaine d'activités libres : Selon le calendrier de votre milieu</p> <p>Congé de Pâques : 18 au 21 avril</p> <p>Colloque des finissants : 30 avril</p>	<p>Stage: EDU 4104 - 7 cr.</p> <p>2 demi-journées d'accueil et 45 jours de stage 10 février au 22 avril </p> <p>5 séminaires :</p> <p>28 janvier 12h30 (3h) </p> <p>25 février 16h30 (3h)</p> <p>18 mars de 16h30 (3h)</p> <p>7 avril 16h30 (3h)</p> <p>23 avril 12h30 (3h)</p> <p>Dépôt du bilan réflexif : envoi électronique au superviseur le 25 avril avant midi </p>
---	--

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. En contexte scolaire

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignante associée ou l'enseignant associé, le secrétariat et la superviseure ou le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de sa commission scolaire ou de son établissement.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. En contexte universitaire

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, la superviseure ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, la superviseure ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage.** Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour la ou le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignant¹ tout en assumant la responsabilité de sa formation. La ou le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignante associée ou l'enseignant associé et la superviseure ou le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par la ou le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent la ou le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

IMPORTANT : L'enseignante associée ou l'enseignant associé **est responsable de ses groupes en tout temps.**

Rôle de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec la superviseure ou le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec la superviseure ou le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que la ou le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec la superviseure ou le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec la superviseure ou le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès de la ou du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles de la ou du stagiaire, à la mi- stage et à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

¹ Dans l'aménagement de la tâche, l'enseignant peut décider de se réserver la possibilité de faire des interventions ponctuelles dans les groupes, ou d'utiliser une autre façon de maintenir un contact régulier avec ses élèves.

Rôle du superviseur

- Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie de la ou du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès de la ou du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue de la ou du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et la ou le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que la ou le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec la superviseuse ou le superviseur.
- Soutenir l'enseignante associée ou l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé de l'appréciation des compétences de la ou du stagiaire.
- En 4^e année, participer à l'appréciation de la ou du stagiaire par le biais du formulaire d'appréciation universitaire de la direction qui sera remis par la ou le stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE
PAR L'ENSEIGNANTE
ASSOCIÉE OU
L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles en format WORD sur StudiUM

Échéance

<p>Entente de stage</p>	<p>Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Après UNE semaine de stage, par courriel</p>
<p>Grille d'appréciation de l'implication professionnelle de la ou du stagiaire</p>	<p>L'enseignante associée ou l'enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (7 énoncés touchant certaines compétences)</p>	<p>Après UNE semaine de stage, par courriel</p>
<p>Grille d'appréciation mi- stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation mi- stage devrait permettre de faire le point sur les acquis, de définir ensemble les aspects particuliers à travailler et d'aider la ou le stagiaire à préciser les moyens à prendre pour parvenir à atteindre ses objectifs.</p>	<p>Date à préciser par la superviseure ou le superviseur , par courriel</p>
<p>Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé de se prononcer sur chaque des compétences de son stagiaire en fin de stage.</p> <p>Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour la ou le stagiaire.</p>	<p>Pour le dernier séminaire</p> <p>Envoi par courriel institutionnel au superviseur et au stagiaire</p> <p><u>(FORMAT PDF)</u></p>

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

(voir détails : Guide d'évaluation compétences_Bac)

Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui.

Dans le cadre des stages, les enseignantes ou enseignants associés et les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au guide d'évaluation qui sera fourni par l'étudiant.

Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Ce tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les quatre stages :

Compétences	Stage 1 (18 jours)	Stage 2 (28 jours)	Stage 3 (28 jours)	Stage 4 (45 jours)
Fondements				
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
Champ 1 : Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Soutenir le plaisir d'apprendre	8	8	8	8
Champ 2 : Compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9- Concertation avec l'équipe pédagogique	9	9	9	9
10- Coopération avec les partenaires	10	10	10	10
Champ 3 : Compétences inhérentes au professionnalisme enseignant				
11- Développement professionnel	11	11	11	11
Compétences transversales				
12- Utilisation des TIC	12	12	12	12
13- Agir responsable, éthique	13	13	13	13

= compétences non-discriminantes

= compétences discriminantes



Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignante associée ou l'enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par la ou le stagiaire

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

PRÉCISIONS SUR LE VOLET OBSERVATION, ENSEIGNEMENT ET COENSEIGNEMENT

La **période d'observation** permet la ou le stagiaire de prendre connaissance du milieu. Son principal défi est de rendre explicites les multiples tâches qu'un éducateur physique assume, de manière intégrée, lorsqu'il est en classe ou dans les activités connexes, afin d'amener progressivement la ou le stagiaire à exercer ces tâches de manière satisfaisante.

L'enseignement a pour but de permettre au stagiaire d'apprendre à enseigner l'éducation physique et à la santé dans une démarche d'autonomie professionnelle. D'autre part, elle permet au stagiaire de faire des liens entre ses connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques dans la perspective d'une pratique professionnelle.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles, notamment en enseignement préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. Il se peut que cela se produise au secondaire. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez la ou le stagiaire et de permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

VISITES DE SUPERVISION

Les visites de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez la ou le stagiaire** et à l'amener, de plus en plus, à identifier et à expliciter les liens entre ses interventions d'enseignement et l'apprentissage de la matière par les élèves. Ces visites représentent une bonne occasion de cibler des groupes comportant certains défis afin d'explorer des stratégies d'intervention avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la superviseure ou le superviseur.

Lors de la première visite, dans les semaines 2 et 3, la superviseure ou le superviseur :

- échange avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage jusqu'à maintenant;
- réalise une observation de la ou du stagiaire en classe (**période complète**);
- échange avec la ou le stagiaire et lui fait une première évaluation formative de ses compétences d'enseignement en présence, si possible, de l'enseignante associée ou l'enseignant associé ;
- discute avec la ou le stagiaire et l'enseignant des répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves
- identifie avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire les forces à exploiter et cible quelques éléments à travailler en priorité.

Lors de la deuxième visite, dans les semaines 5 et 6, la superviseure ou le superviseur :

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation de la ou du stagiaire en classe (**période complète**);
- échange avec la ou le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés et sur les répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves, cela, si possible, en présence de l'enseignante associée ou l'enseignant associé ;
- effectue, avec l'enseignant et la ou le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan précis des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage.

IMPORTANT :

Au moins 48 heures à l'avance, la ou le stagiaire doit faire parvenir à son superviseur toutes ses planifications détaillées dont celles qui feront l'objet des visites de supervision.

Analyse de sa visite de supervision (vidéoscopie) en prévision de la triade :

En 1-2 pages, la ou le stagiaire **visionne sa vidéoscopie** et fait une **analyse** de ses **forces** et **défis**, en **dégageant ses éléments d'explication** basés sur des **faits observables**. En conclusion, il prépare un **plan d'action concret** pour s'améliorer et poursuivre son développement professionnel.

Envoyée au superviseur AVANT la triade, le délai vous sera précisé par votre superviseur de stage



PISTES ET MODALITÉS AVANT LE STAGE INTENSIF

Étapes à suivre par la ou le stagiaire à la suite d'un placement de stage

Responsabilité	Quand	Comment et quoi
1. Contact initial	Le plus rapidement possible à la suite du placement de stage	Un courriel pourrait précéder un téléphone ou une courte visioconférence. <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter brièvement et planifier ensemble les dates des 2 demi-journées de rencontres. • S'assurer de la disponibilité de l'EA (calendrier)
2. Rencontre d'accueil (2 demi-journées ou 1 journée complète, selon les disponibilités de chacun)	À la suite du contact initial et, idéalement, avant le 1 ^{er} séminaire (si le placement a pu être fait suffisamment tôt)	Une demi-journée avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé Une demi-journée en présence des élèves <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter davantage de part et d'autre • Discuter des attentes • Discuter des groupes d'élèves, particularités et intervenants impliqués • Explorer le matériel • Visite de l'école / appropriation des lieux • Possible rencontre des collègues et membres de la direction

Premières journées de stage :

- Observations des différents groupes d'élèves et de l'EA en action
- Rédaction de l'entente de stage avec l'EA



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

En stage 4, l'étudiant doit prendre en charge l'équivalent de 100% de tâche en ÉPS.

L'étudiant doit enseigner les 3 compétences en ÉPS (Agir, interagir et adopter un mode de vie sain et actif)

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :

Autres attentes importantes :

ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature de la ou du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

Date



GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE

EDU 4104 – 7 crédits

Stage 4– Enseignement 2 en ÉPS au primaire ou au secondaire

Grille d'appréciation de l'implication professionnelle de la ou du stagiaire

À REMETTRE APRÈS UNE SEMAINE DE STAGE

Nom de la ou du stagiaire :

Nous voudrions connaître, après une première semaine de stage, votre degré de satisfaction quant à l'implication professionnelle de votre stagiaire dans votre école.

Nous vous invitons à remplir ce petit questionnaire afin que nous puissions ajuster le tir le cas échéant.

Légende : 1-en désaccord, 2- légèrement en désaccord, 3- légèrement d'accord, 4- en accord

Énoncé	Votre évaluation	Commentaires
Communique de façon claire, précise et constructive (Compétence 2)		
Construit des relations positives avec les élèves (Compétence 8)		
Adopte une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue . (Compétence 11)		
Communique à l'ère du numérique/ Agit en citoyen éthique à l'ère du numérique (Compétence 12)		
Agit et se comporte de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente. (Compétence 13)		
Connaît et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. (Compétence 13)		
Tout autre commentaire :		

Votre nom : _____

Signature : _____

Date : _____



GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE

(Le gabarit adapté au secondaire est sur StudiUM)

Titre de la situation d'enseignement-apprentissage

Planification élaborée
par :

Ordre d'enseignement	Niveau	Nb de séances
<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6	

Intention pédagogique de
la séance

À la fin de la séance, les élèves seront en mesure de ...

Production attendue

(ce qui est attendu de
l'élève à la fin de la séance)

COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

C1 : Agir dans divers contextes
de pratique d'activités physiques

- Analyser la situation en fonction des exigences du contexte
- Choisir des actions appropriées
- Exécuter des actions selon les exigences de la situation
- Évaluer sa démarche et ses résultats

C2 : Interagir dans divers
contextes de pratique d'activités
physiques

- Collaborer à l'élaboration d'un plan d'action
- Participer à l'exécution du plan d'action
- Évaluer la réalisation du plan d'action

C3 : Adopter un mode de vie
sain et actif

- Analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être
- Planifier une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- S'engager dans une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- Établir le bilan de sa démarche

Type(s) d'activité	Moyen(s) d'action

CONTENUS D'APPRENTISSAGE Éléments de la Progression des apprentissages enseignés durant la SAÉ	
Connaissances	
Savoir-faire moteur	
Stratégies (Principes d'action)	
Savoir-être	

Repère(s) culturel(s) significatif(s) Programme , page 269	
--	--

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

1^{ER} TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE PRÉPARATION	Durée :
<ul style="list-style-type: none">• Présenter l'intention pédagogique de la séance• Activer les connaissances (faire émerger les représentations mentales des élèves et questions)• Présenter le déroulement général de la séance Éléments au choix <ul style="list-style-type: none">• Présenter la compétence, l'intention pédagogique, la production attendue et les critères d'évaluation de la SAÉ• Présenter un élément déclencheur, la problématique ou un repère culturel• Échauffement• Règles de sécurité, organisation du plateau et schéma(s)• Etc.	
Matériel requis :	
Détaillez ici :	

2^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE RÉALISATION	Durée :
Proposer des activités d'apprentissage liées à l'intention pédagogique de la séance (Progression des apprentissages). <ul style="list-style-type: none">• Objectif(s) d'apprentissage de l'activité• Critère(s) de réussite de l'activité• Explication du déroulement et des consignes• Règles de sécurité et organisation du plateau Éléments au choix : <ul style="list-style-type: none">• Défi(s) anticipé(s), solution(s) envisagée(s) et différenciation• Rétroaction anticipée• Questionnement, lien et transfert• Démonstration ou support visuel• Etc.	
Matériel requis :	
Activité d'apprentissage 1 Durée :	
Détaillez ici :	
Intégrez votre schéma ici :	
Activité d'apprentissage 2 Durée :	
Détaillez ici :	
Intégrez votre schéma ici :	
Activité d'apprentissage 3 Durée :	
Détaillez ici :	

Intégrez votre schéma ici :

3^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE D'INTÉGRATION

Durée :

- Synthèse des apprentissages réalisés (critères de réussite)
- Bilan des réussites et des défis (aider les élèves à s'autoréguler)
- Lien avec le prochain cours, la SAÉ ou transfert

Éléments au choix

- Repère culturel ou tâche à faire à la maison
- Stratégie(s) (questionnement, démonstration(s) commentée(s), analyse vidéo, production...)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignante associée ou l'enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf> <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320>
(articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf (dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.